



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en  
matière d'environnement*

*Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

08/08/12

Dossier complet le :

08/08/12

N° d'enregistrement :

F04112 P0022

### 1. Intitulé du projet

REHABILITATION DU CAMPING DE MANDRES AUX QUATRE TOURS

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CHARDON LORRAIN

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

SOPHIE ALLEAUME

RCS / SIRET

|| || || || || || || || || || || || || ||

Forme juridique

**Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734\*01**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45	TERRAINS DE CAMPING ET DE CARAVANING PERMETTANT L'ACCUEIL DE PLUS DE 20 PERSONNES OU DE PLUS DE 6 EMPLACEMENTS DE TENTES, CARAVANES OU RESIDENCES MOBILES DE LOISIRS, ET DE MOINS DE 200 EMPLACEMENTS

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

#### 4.1 Nature du projet

REHABILITATION DU CAMPING DE MANDRES AUX QUATRE TOURS

#### 4.2 Objectifs du projet

Réhabilitation du camping avec l'objectif d'une labellisation Atout France 3 étoiles, ainsi que Tourisme § Handicap, Camping Qualité et Clef Verte. Augmentation de la capacité d'accueil de 35 emplacements (actuelles) à 70 emplacements: 35 emplacements nus, 28 emplacements caravanes et camping cars ainsi que 7 cabanes dont trois HLL (Habitations Légères de Loisirs avec eau potable et WC)

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Rénovation du réseau d'assainissement - Rénovation du bloc sanitaire actuel - Mise en place de 7 cabanes préfabriquées (structure bois + acier) - Box chevaux préfabriqué (bois + acier) - Petite halle ouverte préfabriquée (bois + acier) - Réhabilitation et extension du cheminement actuel avec éclairages bas - Aménagement d'une petite aire de jeux - Plantation de haies de séparation d'emplacements - Clôture générale naturelle avec barrière d'entrée - Rénovation des points d'eau - Panneaux de sensibilisation faune et flore du site

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Amélioration du dispositif d'accueil - Pérennisation de la partie boisée du site - Conservation de l'entretien de type agricole du champ (fauchage), élément de l'équilibre faune et flore actuel du site - Entretien annuel du réseau d'assainissement (pompage du bac collecteur étanche en remplacement du décanteur actuel usagé) - Utilisation de produits phytosanitaires peu polluants

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à permis de construire

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Une note résultant de l'étude de ce formulaire doit être jointe à la demande de permis de construire, le projet se situant sur un site limitrophe d'une zone Natura 2000.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques		Valeur
- Surface totale du camping: 3.35 Ha	- Surface du champ: 2.35 Ha	Hectare (Ha)
- Surface de la partie boisée: 1 Ha	- Surface des nouveaux emplacements prévus avec les haies sur le champ: 0.5 Ha	

**4.6 Localisation du projet****Adresse**

CAMPING DE  
MANDRES AUX QUATRE TOURS  
  
LE LONGOUGE  
54 470 MANDRES AUX QUATRE TOURS  
  
FRANCE

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 05 ° 47 ' 22 " 3 Lat. 48 ° 49 ' 40 " 8

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

**5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée****5.1 Occupation des sols**

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

CAMPING

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la commune de MANDRES AUX QUATRE TOURS

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui**  **Non**

**5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PARC NATUREL REGIONAL DE LORRAINE (PNRL)
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux): Zone émergente du Rupt de Mad, Esch, Trey
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BOIS DE LA REINE ET CATENA DE RANGEVAL: ZPS 'FR4100189'/ZSC'FR4112004 Limitrophe
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréiez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet de haies vives supplémentaires sur une petite partie du champ. Impact de faible importance
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Apport de 7 cabanes de 20 m <sup>2</sup> environ + box et halle (40 m <sup>2</sup> environ) (structure bois-acier) - Structures légères préfabriquées - Mise en place rapide - présence discrète - Impact de faible importance - Apport de stabilisé perméable pour le nouveau cheminement - Impact de faible importance
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Le projet n'utilise pas les ressources naturelles du sol et du sous-sol
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone où il est prévu de planter de haies vives sur le champ actuel, reconnu comme zone agricole humide d'intérêt, représente 15% de la surface totale. Les haies vives sont les éléments de séparation naturels évidents du paysage rural, réutilisés dans le cadre du projet pour délimiter des emplacements et compléter la clôture du camping. Cet aménagement permet d'offrir une diversité d'emplacements supplémentaires et de valoriser le camping.  Les nouveaux emplacements sont concentrés de façon à optimiser les infrastructures existantes (proximité au bloc sanitaires et cheminement existant).  Leur disposition préserve une grande zone de champ intacte, bien définie, compatible à un entretien de type agricole (fauchage), la partie champ actuelle étant entretenue par fauchage (fin printemps début été), ce qui participe à l'équilibre faune flore actuel (notamment présence et reproduction du cuivré des marais).
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les 3 cabanes d'hébergement prévues sur l'espace de champ actuel, structures légères préfabriquées, ne seront pas raccordées aux différents réseaux (AEP, EU, EV). Seules les 3 cabanes d'hébergement en sous bois, à proximité du réseau existant, seront raccordées, permettant entre autres l'accessibilité handicapés.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le choix de la commune d'une mise en valeur raisonnée du camping plutôt qu'une fermeture définitive est le gage d'une viabilisation économe du site, préservant l'équilibre actuel et évitant l'abandon de l'entretien de ces parcelles (cas de certaines parcelles voisines, dénuées de valeur économique).  Le camping doit également devenir un outil de sensibilisation à la richesse de l'espace naturel dans lequel il se trouve, notamment par la mise en place de panneaux descriptifs sur la faune et la flore locale

<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Concernant la réalisation, la mise en place d'éléments préfabriqués doit permettre une réduction de l'impact négatif du chantier sur l'environnement: Réduction du temps de mise en place - Optimisation des déchets par le travail en atelier
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un éclairage pour les cheminements sera mis en place, allant entre autres dans le sens de l'accessibilité handicapés. Ces éclairages seront uniquement des éclairages bas permettant de voir le sol, évitant la pollution lumineuse du site, source de perturbation de la faune autant que des campeurs venant chercher la tranquillité.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En remplacement du décanteur actuel, défallant (une étude du réseau a déjà été réalisée), il est prévu de mettre en place un ou plusieurs collecteurs étanches d'eau vanne et usées, entretenus et pompés régulièrement, évitant les pollutions éventuelles liés à une future vétusté du réseau. Est également prévu l'usage de produits sanitaires non polluants, ceci entrant dans le cadre de la labellisation Clef verte visé par le camping
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Utilisation d'un élément fort du paysage agricole, les haies vives, venant 'accrocher' le camping à son environnement. - Les éléments préfabriqués prévus ne sont pas standards mais conçus et dessinés sur mesure par la maîtrise d'oeuvre, réalisés par des entreprises locales
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La qualité de l'environnement naturel et du caractère rural du paysage forment les atouts majeurs du camping de Mandres aux Quatre Tours.

La viabilité du camping passe par une mise en valeur raisonnée: augmentation de sa capacité de 35 places à 70 places, amélioration du bloc sanitaires, diversité des types d'emplacements, interactions avec l'écotourisme local, amélioration du service d'accueil... Ces efforts se fixant l'objectif de labellisations: 3 étoiles, Clef verte, Camping Qualité, Tourisme et Handicap. Ces labellisations sont garanties autant de la qualité du projet que de son attractivité.

Le plan général a été défini pour préserver l'entretien de type agricole sur la majeure partie du champ actuel, garant de l'équilibre flore-faune existant. La disposition envisagée permet également d'optimiser au mieux les équipements existants (bloc sanitaire, réseaux et cheminement). La haie vive, élément récurrent du paysage agricole local, sera l'élément principal de composition des espaces pris sur le champ, permettant de diversifier les types d'emplacements.

Cette réhabilitation nous semble d'ampleur modeste et tenir des objectifs de qualité quant à son impact sur l'environnement. Elle présente notamment l'opportunité de reprendre le réseau d'assainissement existant, avec remplacement du décanteur actuel, usagé, par un collecteur étanche et gestion optimisée des eaux usagées (pompage régulier), ce qui ne peut qu'améliorer l'impact actuel. De plus, les éléments construits projetés sont envisagés comme des structures légères préfabriquées non standardisées, rapidement montables et permettant d'optimiser les déchets lors de la fabrication en atelier..

Le Parc Naturel Régional de Lorraine est associé au comité de pilotage. La maîtrise d'oeuvre compte largement sur ses compétences pour une meilleure compréhension du milieu, la mise en place d'essences locales en cohérence avec la faune et la flore du site, ainsi que la mise en place d'éléments de sensibilisation à l'équilibre naturel dans lequel s'inscrivent les usagers. En ce sens, la maîtrise d'oeuvre a déjà effectué une visite sur place avec un membre du Parc Naturel pour un Inventaire floristique et un premier échange sur le projet.

L'ampleur et la lourdeur d'une étude d'impact pour ce petit projet seraient, ajoutés à ces arguments, un handicap plus qu'un bienfait pour le bon déroulement et la qualité du projet.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
- Documents remis par le Parc Naturel Régional de Lorraine: - Proposition de classement en zone ZNIEFF - Inventaire faune et flore sur les champs inhérents au camping	- Photo: exemple référence de cabanes préfabriquées pour le projet


9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

NANCY

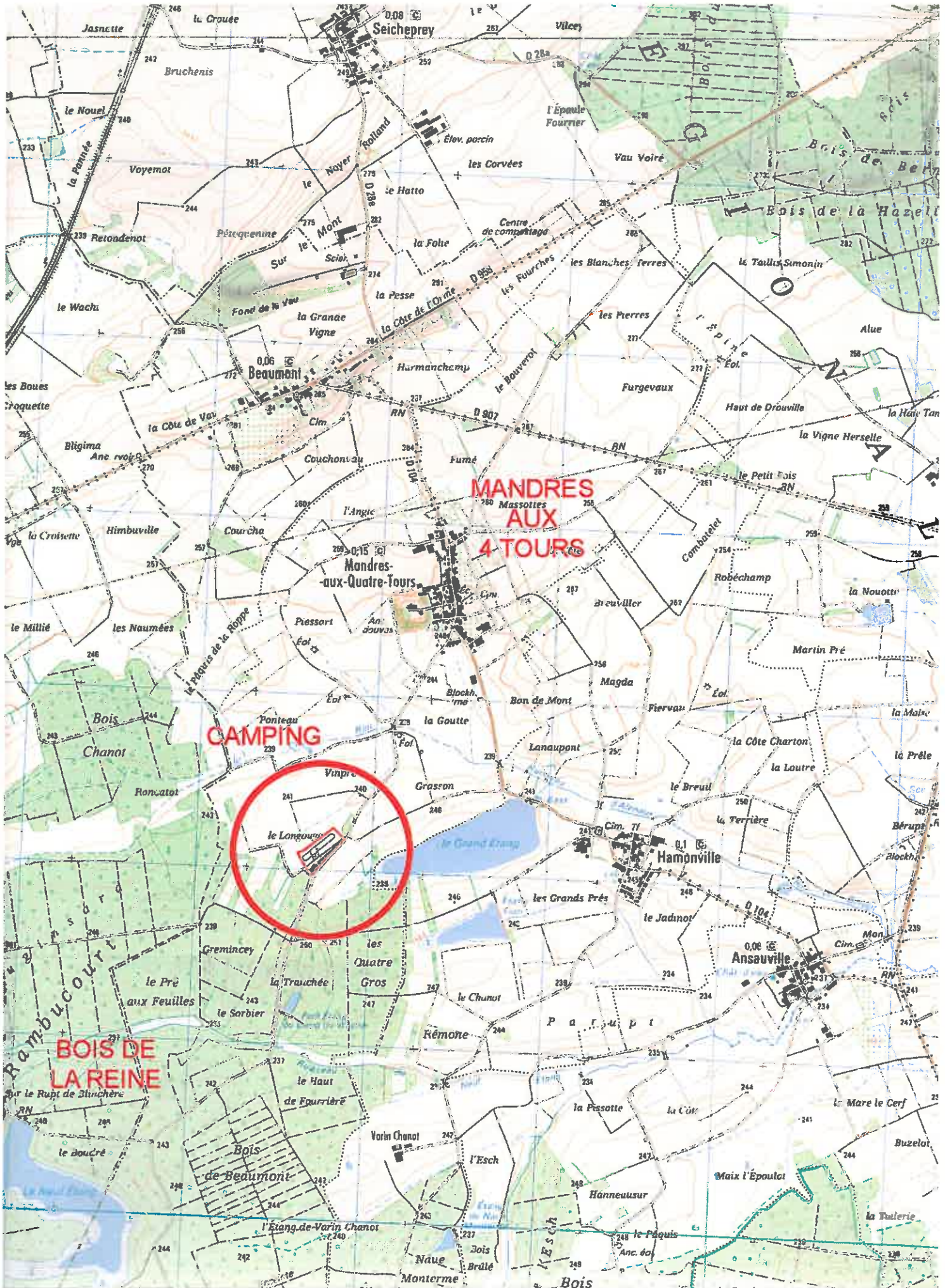
le,

07.08.2012

Signature



# REHABILITATION DU CAMPING DE MANDRES AUX QUATRE TOURS - CARTE IGN





**REHABILITATION DU CAMPING DE MANDRES AUX QUATRE TOURS - PHOTOS DU SITE**



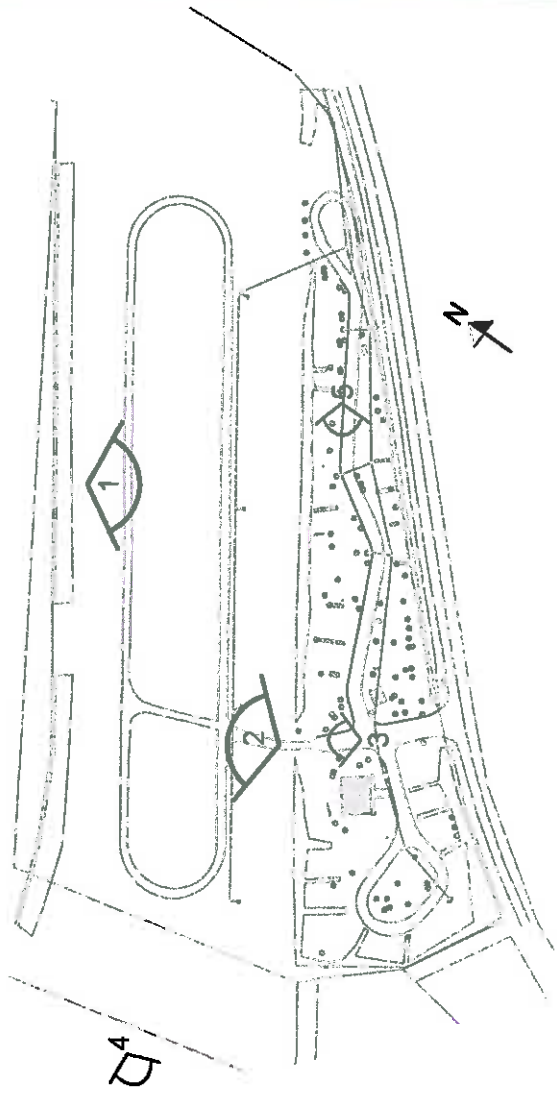
1. juin 2012



2. juin 2012



3. juillet 2012



REHABILITATION DU CAMPING DE MANDRES AUX QUATRE TOURS - ESQUISSE DU 07-08-2012



BOIS (EXISTANT AMENAGE)



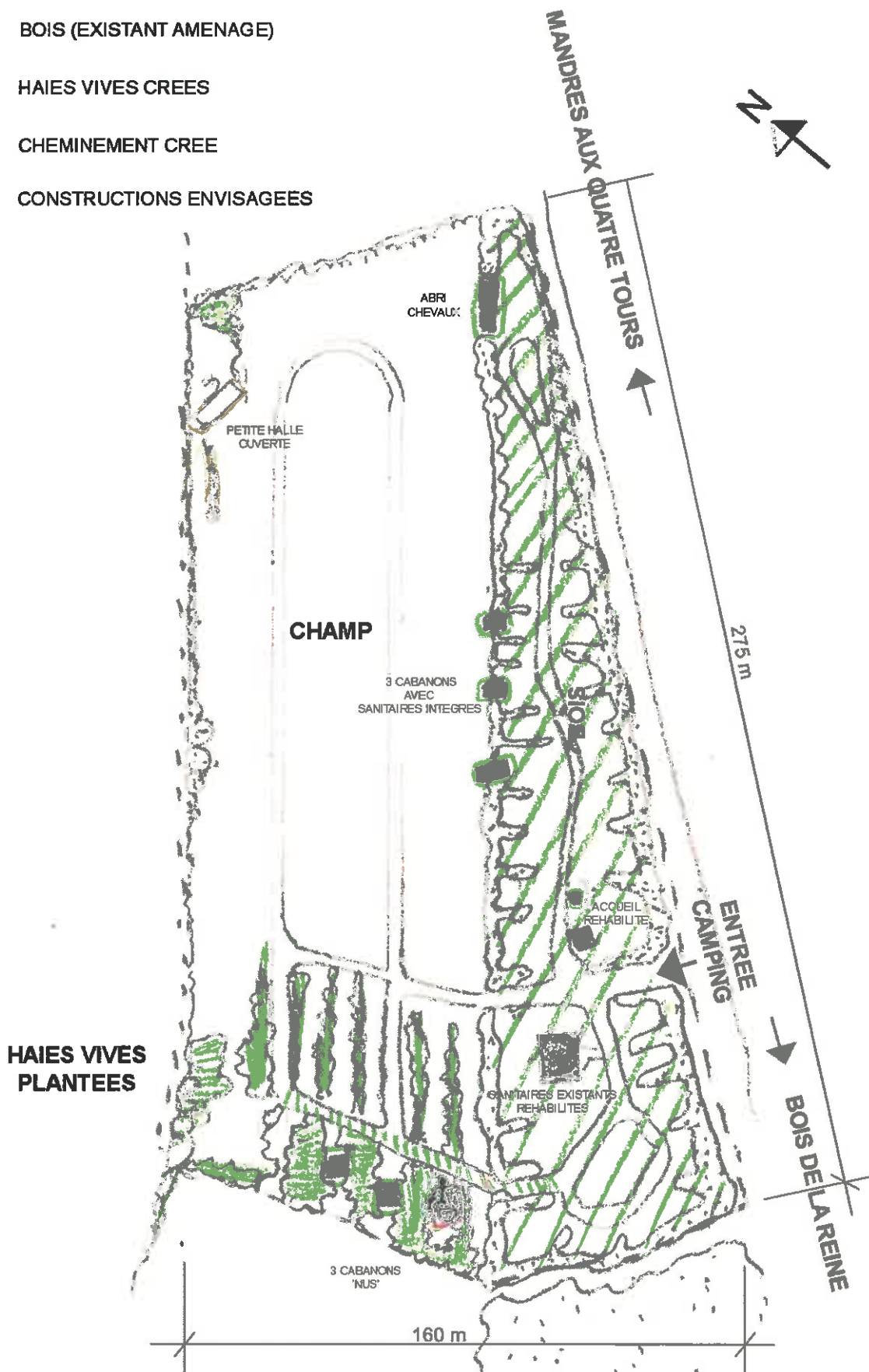
HAIES VIVES CREEES



CHEMINEMENT CREEE



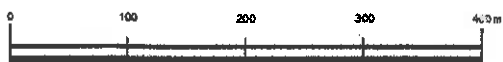
CONSTRUCTIONS ENVISAGEES



REHABILITATION DU CAMPING DE MANDRES AUX QUATRE TOURS - PHOTO AERIEENNE EXISTANT



Source: Google map

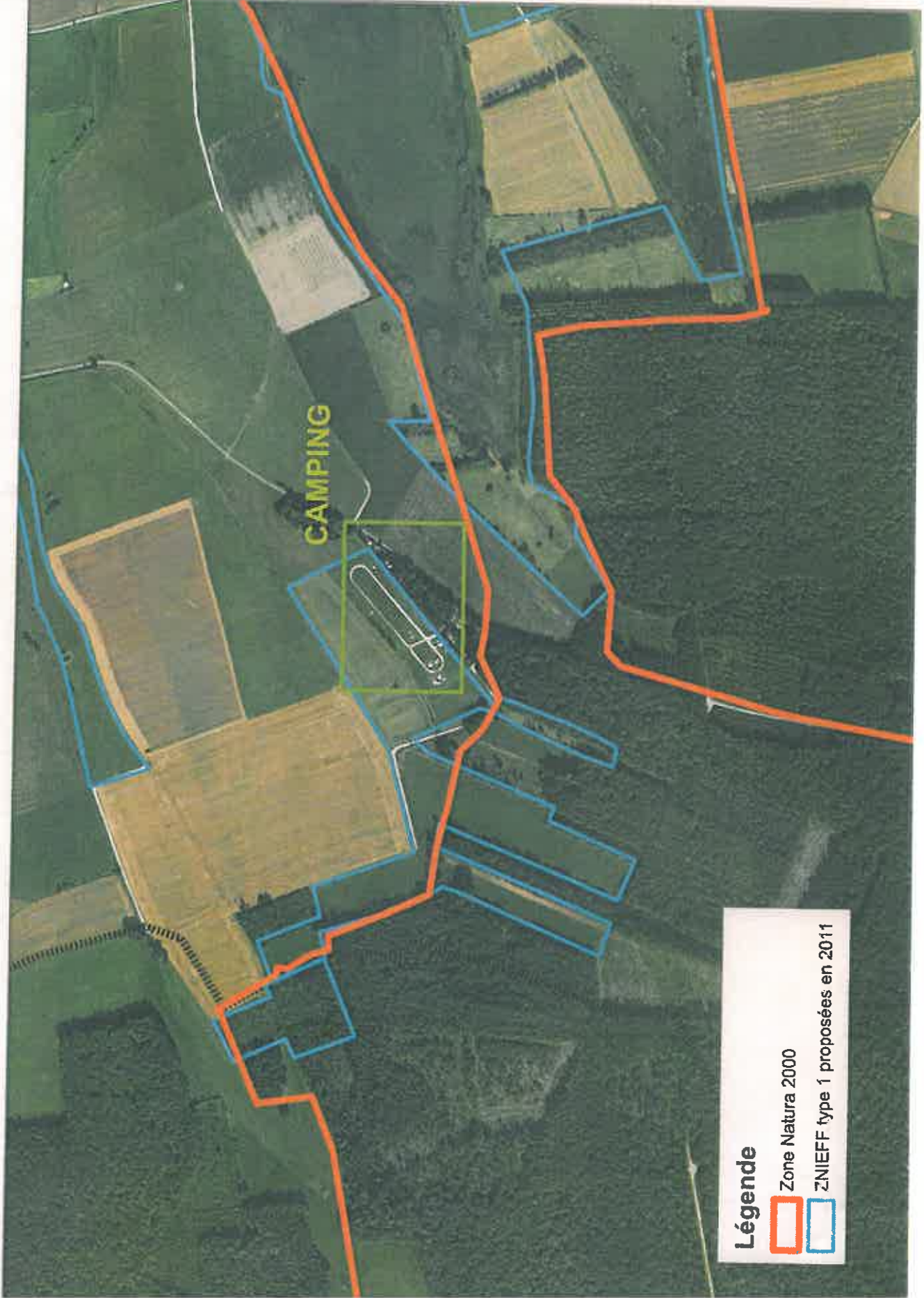


**REHABILITATION DU CAMPING DE MANDRES AUX QUATRE TOURS - EXEMPLE POUR LES PROJETS DE CABANONS**





**Cabanon - Conçue par Erin Moor**

**Site Natura 2000 de la "Forêt humide de la Reine et catena de Rangéval" - ZPS "FR4100189" / ZSC "FR4112004"**  
**Périmètre de la zone Natura 2000**



**Légende**

-  Zone Natura 2000
-  ZNIEFF type 1 proposées en 2011



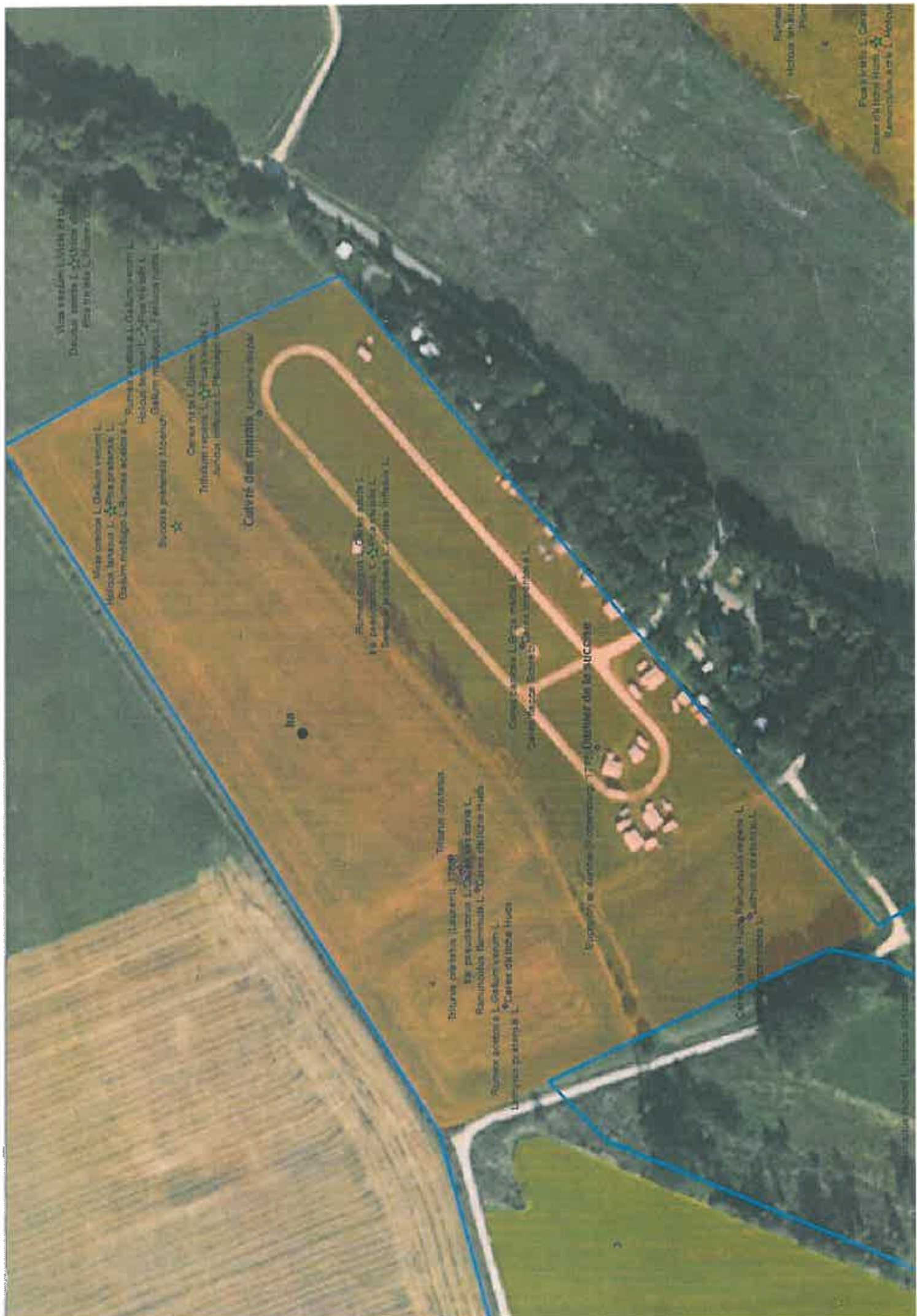
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978 (art. 1) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (art. 1)



0 30 60 120  
Mètres



**Parc naturel régional de Lorraine**  
Réalisation : © P. Pr. L.  
Tous droits réservés



Vitis vinifera L. *Uva*  
Daucus carota L. *Radix*  
Ficus v. *Ficus*

Musa sapientum L. *Stipula*  
Helianthus annuus L. *Stipula*  
Cyperus rotundus L. *Stipula*

Hibiscus sabdariffa L. *Stipula*  
Sida acuta L. *Stipula*  
Sida cordifolia L. *Stipula*

Cerealia  
Triticum repens L. *Stipula*  
Sorghum vulgare L. *Stipula*

Cultivatio *Stipula*

Plantago lanceolata L. *Stipula*  
Cyperus rotundus L. *Stipula*

Cyperus rotundus L. *Stipula*  
Cyperus rotundus L. *Stipula*

Stipula capensis L. *Stipula*  
Stipula capensis L. *Stipula*

Triticum aestivum L. *Stipula*  
Triticum aestivum L. *Stipula*

Rumex crispus L. *Stipula*  
Rumex crispus L. *Stipula*

Cyperus rotundus L. *Stipula*  
Cyperus rotundus L. *Stipula*

Plantago lanceolata L. *Stipula*  
Cyperus rotundus L. *Stipula*

Plantago lanceolata L. *Stipula*  
Cyperus rotundus L. *Stipula*